

systèmes de panneaux, systèmes autoportants, meubles de rangement et de classement, accessoires, fauteuils et produits architecturaux

Application des conditions standard

Les produits TEKNION ne peuvent être vendus qu'en conformité avec les conditions de vente standard de TEKNION énoncées dans le guide des produits et des prix et inscrites sur les accusés de réception de commande TEKNION. Les modifications et ajouts apportés aux présentes conditions de vente standard doivent être approuvés par écrit dans un document distinct signé par un représentant autorisé de TEKNION qui travaille au siège social de Toronto, en Ontario. Les présentes conditions ont préséance sur toute disposition contraire présentée par écrit ou autrement par le client et ne peuvent être modifiées que par écrit, dans un document signé par un représentant autorisé de TEKNION. Dans la mesure où les présentes conditions constituent l'acceptation, par TEKNION, de toute offre faite par le client, cette acceptation dépend expressément de l'acceptation, par le client, des conditions énoncées aux présentes, qui s'ajoutent à celles présentées par le client ou qui en diffèrent. Dans la mesure où toute partie des présentes conditions constitue une offre, son acceptation se limite expressément aux modalités de cette offre.

Les illustrations, les spécifications et les prix qui figurent se fondent sur les renseignements relatifs aux produits disponibles au moment de la publication du guide. TEKNION se réserve le droit de modifier en tout temps et sans préavis les prix, les couleurs, les matériaux, les spécifications et les modèles offerts.

Prix et paiement

Les prix indiqués, de même que ceux proposés par TEKNION, sont exprimés en dollars canadiens pour les commandes expédiées au Canada.

Les prix indiqués sont ceux des produits standard. Il est possible d'obtenir le prix d'un produit spécial en s'adressant au Service à la clientèle de TEKNION à Toronto, en Ontario.

Si l'expédition doit être effectuée plus de quatre-vingt-dix (90) jours après la passation de la commande, TEKNION pourra appliquer les prix en vigueur au moment de l'expédition.

Les emballages spéciaux ou les emballages pour l'exportation, le transport, le déballage et l'installation ne sont pas inclus dans le prix courant. Les commandes sont facturées au moment de l'expédition. À moins que le client et TEKNION en aient convenu autrement par écrit, les modalités de paiement sont « net dans 30 jours » suivant la date de facturation. Le client convient que TEKNION peut percevoir un intérêt de deux pour cent (2 %) par mois sur les factures en souffrance depuis plus de trente (30) jours.

TEKNION conserve son droit de propriété sur tous les produits vendus jusqu'à ce que la facture ait été acquittée en totalité. Le client s'engage à faire le nécessaire pour que TEKNION conserve ce droit de propriété jusqu'au règlement complet de la facture.

Taxes

Toutes les taxes de vente, d'utilisation, d'accise et autres taxes applicables (à l'exception de l'impôt sur le revenu net de TEKNION) incombent au client et lui seront facturées. Si le client bénéficie d'une exemption fiscale, il doit présenter à TEKNION un certificat d'exemption à cet effet.

Renseignements sur la commande

TEKNION exige que toutes les commandes soient passées par écrit ou par voie électronique afin d'éviter les risques d'erreurs ou la répétition d'une même commande. Les commandes feront l'objet d'un accusé de réception sur TekniOnline^{MC}, où apparaîtra également la description des produits à expédier. Il incombe au client de s'assurer de l'exactitude des produits et des renseignements relatifs à l'expédition. Le client doit informer immédiatement TEKNION en cas d'erreur. L'accusé de réception indique aussi la date approximative de livraison. Les dates d'expédition sont fixées en fonction du produit qui a le plus long délai de fabrication. Les commandes comportant des tissus fournis par le client ou pour lesquelles certains renseignements sont manquants ou erronés (choix de finition, de tissus, etc.) ne seront entreprises qu'après réception des tissus fournis par le client et des renseignements exacts.

Le client doit préciser si plusieurs envois sont nécessaires.

Tissus fournis par le client

Si le client désire utiliser un tissu qui ne fait pas partie de la gamme standard TEKNION, il doit fournir un échantillon de son tissu en précisant le métrage avant de passer sa commande afin que TEKNION puisse déterminer si le tissu convient à l'usage prévu et s'il respecte les exigences des codes en vigueur. Si TEKNION doit soumettre le tissu à des essais, elle en informera le client, qui en assumera tous les frais. Le métrage de tissu nécessaire sera communiqué au client par TEKNION. Des frais supplémentaires pourront être exigés pour couvrir les coûts de coupe, d'agencement ou de couture de tissus aux motifs inhabituels ou devant suivre un sens particulier. TEKNION ne saurait être responsable de l'état des tissus fournis par le client, de leur qualité, de leur propriété d'emploi, de leurs caractéristiques physiques ou de tout autre aspect de ceux-ci. Aux fins d'établissement des prix, les tissus fournis par le client sont considérés comme des tissus de catégorie A.

**systemes de panneaux, systemes autoportants, meubles
de rangement et de classement, accessoires,
fauteuils et produits architecturaux**

TEKNION se réserve le droit de refuser tout tissu fourni par le client jugé impropre à l'usage prévu.

TEKNION se réserve également le droit d'annuler en tout temps et à sa discrétion exclusive une commande si elle juge qu'un tissu fourni par le client est inadéquat, et ce, pour quelque raison que ce soit.

Marche à suivre concernant les tissus fournis par le client

- Tous les tissus fournis par le client doivent être accompagnés d'une grille TekniPlate dûment remplie et d'un échantillon de tissu sur lequel il est clairement indiqué de quel côté le tissu doit être installé ainsi que le sens du motif.
- Si le tissu n'a pas été préalablement approuvé, il doit être soumis à des essais d'appropriation et à des essais au feu U.L.
- Il faut normalement compter sept (7) jours ouvrables pour les essais.
- Le client doit assumer tous les frais d'essais et d'homologation U.L.
- TEKNION informera le client des résultats des essais.
- Il incombe au client d'envoyer son tissu à l'usine de TEKNION. Le tissu doit être livré à l'usine dix (10) jours avant la date d'expédition prévue et être accompagné des renseignements suivants :
 Nom du client
 Numéro de la grille TekniPlate
 Numéro du bon de commande du client
 Nom du tissu et code de couleur
 Largeur du tissu
 Composition du tissu
- Le tissu doit être expédié à l'adresse suivante:
 (Nom du client)
 a/s TEKNION LIMITÉE
 1150, Flint Road
 Toronto (Ontario)
 M3J 2J5
 Formalités douanières :
 Welke Customs Brokers Ltd.
 Toronto (Ontario)
 M9W 5R8
- L'envoi doit contenir i) un échantillon du tissu, et ii) les documents indiquant sa composition et sa valeur nette.

Modifications et annulations

Il est possible de présenter une demande de modification ou d'annulation dans les cinq (5) jours ouvrables de la date à laquelle la commande doit être entreprise lorsque le délai de fabrication est d'au moins quatre (4) semaines, dans les trois (3) jours ouvrables lorsque le délai de fabrication varie entre trois (3) et quatre (4) semaines, et dans les deux (2) jours ouvrables lorsque le délai de fabrication est inférieur à trois (3) semaines. La date limite pour modifier votre commande sera indiquée sur TekniOnline^{MC} lorsque TEKNION aura fixé la date à laquelle votre commande sera entreprise. Aucune modification ne peut être effectuée sur les produits déjà en production, Cliquer et expédier, les commandes à exécuter sur-le-champ et les commandes Xpress, les maquettes, les produits Expansion Wood et les produits comportant des tissus fournis par le client. De nouveaux accusés de réception peuvent être imprimés à partir de TekniOnline^{MC} en tout temps une fois que TEKNION a confirmé l'acceptation du changement.

La modification ou l'annulation d'une commande peut entraîner des frais d'annulation ou de réapprovisionnement, à la discrétion exclusive de TEKNION.

Expédition

Les produits sont expédiés FAB point d'expédition et le fret doit être payé par le client, à moins qu'il en soit convenu autrement dans un document de demande de prix particulier.

À moins que le client et TEKNION en aient convenu autrement, les livraisons sont effectuées FAB point d'expédition et le client assume le risque de perte et de dommages aux produits. Il incombe au client de présenter ses réclamations au transporteur en cas de perte ou de dommages survenus durant le transport, y compris les dommages non apparents.

Origine, modalités d'expédition et itinéraire

Il incombe à TEKNION de déterminer les modalités de transport et l'itinéraire d'expédition.

Pour les commandes dont le prix courant est inférieur à 12 500 \$, un supplément de 5 % sera appliqué sur le prix courant et ajouté au prix total de la commande.

Régions éloignées:

Des frais de transport supplémentaires peuvent s'ajouter pour toute expédition à l'extérieur d'un rayon de 200 km d'une zone urbaine comptant au moins 250 000 habitants.

systèmes de panneaux, systèmes autoportants, meubles de rangement et de classement, accessoires, fauteuils et produits architecturaux

Pour toute question concernant les renseignements d'expédition inscrits sur l'accusé de réception de la commande:

Service à la clientèle
TEKNION LIMITÉE
1150, Flint Road
Toronto (Ontario)
M3J 2J5
416.661.3370

Interdictions figurant dans divers codes Les produits TEKNION étant classés comme biens meubles, ils peuvent être assujettis aux dispositions des codes afférents à la protection contre les incendies, aux installations électriques et aux normes de construction. Cependant, comme les codes varient d'une localité à l'autre, le client doit veiller à ce que les produits TEKNION dont il se rend acquéreur soient conformes aux codes en vigueur dans sa région.

Acompte sur commandes spéciales

Les commandes de produits n'appartenant pas aux catégories courantes peuvent, à la discrétion exclusive de TEKNION, faire l'objet d'un acompte avant la mise en production; cet acompte sera déduit du prix total de la commande.

Service

La majorité des problèmes ayant trait au service après-vente peuvent être réglés par le distributeur autorisé TEKNION. Si un problème ne peut être réglé à l'échelon local, communiquez avec TEKNION en composant le 416.661.3370 pour obtenir de l'aide.

Entreposage

Si le client demande de reporter la livraison des produits commandés à une date ultérieure à celle prévue après le début de leur fabrication ou au moment même où TEKNION s'apprête à effectuer la livraison, TEKNION peut entreposer les produits pour le compte du client aux risques et aux frais de ce dernier. Le transfert au lieu d'entreposage est alors considéré à tous égards comme une livraison effectuée au client, notamment quant à la facturation et au paiement.

Retard

Une date d'expédition sera indiquée sur TekniOnline^{MC}. Il s'agit de l'estimation la plus précise de TEKNION à cet égard au moment de l'accusé de réception de la commande.

Cependant, TEKNION décline toute obligation envers le client si l'expédition n'a pas lieu à la date indiquée, à moins que TEKNION se soit engagée à effectuer la livraison à une date précise et que cet engagement ait fait l'objet d'une déclaration distincte signée par un représentant autorisé de TEKNION.

De plus, TEKNION ne saurait être responsable des pertes ou dommages découlant d'un retard ou de l'absence d'expédition ou de tout autre défaut d'exécution de tout ou partie du contrat intervenu entre les parties relativement aux produits énumérés au recto de l'accusé de réception de la commande, si le retard, le manquement, la perte ou les dommages résultent directement de tout acte des autorités gouvernementales ou d'une subdivision politique de ce gouvernement, d'une révolution, d'une émeute, d'un désordre ou d'un trouble public, d'actes d'ennemis, d'un retard imputable au transport ou de l'absence de transport, d'un conflit syndical ou de tout autre conflit de travail, d'un retard ou de l'impossibilité de se procurer des matériaux et des équipements, d'un incendie, d'une inondation, d'un cas de force majeure, ou de toute autre cause indépendante de la volonté de TEKNION. Sans limiter la portée générale de ce qui précède, TEKNION peut, sans rupture d'engagement ni de responsabilité, répartir les produits entre ses clients, à sa discrétion exclusive, en cas de pénurie, et ce, pour quelque motif que ce soit.

Suspension

En cas de défaut de paiement par le client des sommes dues à TEKNION ou si TEKNION juge que la solvabilité de son client est douteuse, TEKNION peut, après en avoir fait part au client, reporter ou annuler l'expédition des produits jusqu'à ce que la situation soit éclaircie ou que le client se soit engagé à régler les sommes que TEKNION juge appropriées, selon les modalités que cette dernière, à sa discrétion exclusive, estimera pertinentes.

Revendications

TEKNION n'accepte de prendre à sa charge aucune des dépenses contractées par le client pour les expéditions, ni aucune des dépenses imputables à la réparation de dommages causés par des tiers.

Réclamations

TEKNION n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages survenus au cours du transport ou de l'entreposage. Le transporteur atteste par sa signature que tous les produits sont reçus en bon état apparent. Il incombe au client d'examiner les produits à la réception et de présenter toute réclamation éventuelle au transporteur dans les délais fixés par ce dernier.

En cas de dommage dissimulé, d'erreur ou de produit manquant, le client doit présenter directement auprès de TEKNION une réclamation par écrit dans les trente (30) jours ouvrables de la livraison.

**panel & freestanding systems, casegoods, storage,
accessories, seating, architectural products**

Si le client ne présente pas de réclamation à TEKNION dans les trente (30) jours, il sera réputé avoir accepté les produits et avoir renoncé à toute réclamation pour dommage ou produit manquant. Si le client ne fournit pas les bons documents, sa demande pourra être rejetée.

En ce qui concerne les produits défectueux, le client doit présenter une réclamation directement auprès de TEKNION, et les réparations nécessaires seront effectuées conformément à ce qui est prévu dans la garantie à vie limitée de TEKNION.

Retour de produits

Le retour des produits n'est accepté que sur autorisation écrite de TEKNION. Si le client désire retourner des produits de la gamme standard TEKNION, il doit se procurer un formulaire intitulé « Return Goods Authorization » (« RGA ») auprès de TEKNION. TEKNION se réserve le droit, à sa discrétion exclusive, d'accepter ou de refuser le formulaire RGA. Tous les retours acceptés doivent être effectués port payé, à moins d'instruction contraire de TEKNION. Les retours de produits standard peuvent être assujettis à des frais de réapprovisionnement. Les surfaces de travail, les panneaux, les éléments de panneau, le mobilier recouvert de tissu et les produits spéciaux sont la propriété du client et ne peuvent être retournés en aucun cas. Les autres produits standard déjà en production sont assujettis aux frais d'annulation fixés par TEKNION, à sa discrétion exclusive. Les produits retournés ne seront acceptés par TEKNION que s'ils sont dans un état identique à celui de leur sortie de l'usine. Un crédit ne sera accordé qu'après l'inspection des produits retournés. Les produits endommagés seront refusés et retournés à leur expéditeur.

Erreurs et omissions

Tous les devis, accusés de réception et factures peuvent être corrigés en cas d'erreurs ou d'omissions.

Tolérances

Toutes les dimensions doivent être accompagnées de limites de tolérance qui doivent être indiquées.

En l'absence de précisions à cet effet, il est entendu que les tolérances normales et les normes de TEKNION s'appliquent. Si le client a présenté ses propres plans ou ses propres spécifications, TEKNION ne saurait être responsable de la conception ni de l'ajustement des pièces. La conformité des produits TEKNION aux limites de tolérance indiquées est suffisante pour démontrer l'acceptabilité du produit. À moins d'être précisées par écrit, les normes applicables à la finition, à la qualité et à l'apparence sont celles de TEKNION.

Offre de vente

La possession du barème de prix ou de tout autre document n'implique pas que TEKNION consent à vendre ses produits aux possesseurs de ces documents et ne saurait en aucun cas être interprétée comme une offre de vente directe.